

Conseil Economique, Social et Environnemental - Addictions au tabac et à l'alcool

01/01/2019

En France, la consommation de tabac et d'alcool constitue les premières et deuxièmes causes de mortalité évitable. En effet, le tabac cause la mort de plus de 73 000 personnes, chaque année. Outre, les risques de cancers, il est associé à l'augmentation de maladies respiratoires et cardiovasculaires. L'alcool, est responsable de plus de 49 000 décès chaque année et reste la première cause de mortalité chez les jeunes.

Ainsi, le rapport publié par le Conseil économique, social et environnemental préconise plusieurs solutions, afin de lutter contre ces fléaux. Dès lors, 3 axes sont exposés au sein de ce rapport :

- Axe 1 : Fonder les politiques sur la réalité des dommages
- Axe 2 : Créer les conditions d'une rencontre précoce avec le soin
- Axe 3 : Proposer une prise en charge adapté à la diversité des besoins et des parcours de vie.